

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 SG179 Avis sur le Plan Stratégique régional de santé (PSRS).

M. Jean-Marie LE GUEN, Mme Véronique DUBARRY et Mme Liliane CAPELLE, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu la loi "Hôpital Patient Santé Territoire" n° 2009-879 du 21 juillet 2009 ;

Vu le projet de plan stratégique régional de santé, soumis le 29 mars 2011 au débat public par le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Vu l'avis du conseil économique, social et environnemental régional ;

Vu l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Marie LE GUEN, Mme Véronique DUBARRY et Mme Liliane CAPELLE, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Le Conseil de Paris émet un avis défavorable sur le projet de plan stratégique régional de santé (PSRS) dans sa version soumise pour avis au Préfet de Région, au Conseil régional, aux conseils généraux, aux conseils municipaux et à la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie.